



Natura 2000

ZPS Etang de Capestang

Compte-rendu du Groupe de travail
« Agriculture »
Salle polyvalente de Montels

Rédaction : Yann LE FUR
3 rue de Jonquières
11 100 Narbonne
Tel : 04.67.36.93.60
Courriel : yann.lefur.smda@orange.fr

Relecture : Gérard AVAL (SMDA), André FRANCES (Président du Comité de Pilotage), , Rémi BELLEZZA (SMDA)

Date du document : 04/07/2016

Membres présents :

Organisme	Représentant
ASA de l'Étang de Capestang	Bernard DELAUDE Fabrice GELLY
Chambre d'agriculture de l'Aude	Agnès ALQUIÉ
Chambre d'agriculture de l'Hérault	Séverine HÉNIN Jean-Charles TASTAVY
Conseil départemental de l'Hérault	Caroline MULLER
Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault (DDTM 34)	Fabrice RENARD
Groupement d'intérêt cynégétique, faunistique et de protection de l'environnement pour l'étang de Capestang (GICFPE)	Fabrice GELLY
Mairie de Capestang	Pierre POLARD
Mairie de Cuxac-d'Aude	Bernard LANAU
Mairie de Montels	André FRANCES
Mairie de Nissan-lez-Ensérune	Hélène DANOY
Mairie de Poilhes	Bernard PAILLET
Propriétaire	Bernard BLANC
Propriétaire	Jacques DE GINESTET DE PUIVERT
Propriétaire	Patrice GARRETA
Propriétaire	Marie-Françoise OLIVE
Propriétaire	Raymond ORTIZ
Propriétaire	Guy PAGES
Gestionnaire de Chasse	Didier RODRIGUEZ
Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA)	Gérard AVAL Rémi BELLEZZA Yann LE FUR

Membres excusés :

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL LR)
Sous-préfet de Béziers
Sous-préfète de Narbonne
Lionel MINGUEZ

Membres absents :

Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Direction départementale des territoires et de la mer de l'Aude
Préfecture de l'Aude
Préfecture de l'Hérault
Syndicat intercommunal d'irrigation de Cuxac et Coursan
Vignerons Pays d'Ensérune

Rémi AJAC
Patrick BENABENT
Phillipe BOCH
Lionel BOUTIÉ
Jérôme BUARD
Jean-Pierre GELLY
Jean MENARD
Micheline ORTIZ
Didier PONS
Isabel SALVA
Denise SALLELES
Jacques SCHAEFFER
Maria VALLS
Patricia VAN CANNEYT

Ordre du jour

- Partage du diagnostic agricole sur le site Natura 2000 et ses abords
- Liens entre activités agricoles et les habitats naturels des oiseaux patrimoniaux
- Présentation du dispositif des mesures agroenvironnementales
- Évocation de l'influence de la gestion de l'eau sur les activités agricoles

Le diaporama de la présentation est disponible sur le site internet etangdecapestang.n2000.fr.

Synthèse des éléments discutés en séance en lien avec la thématique agricole :

Bernard DELAUDE déplore le fait que peu d'agriculteurs se soient déplacés à ce groupe de travail et par conséquent le fait que la profession se sente peu concernée par la problématique Natura 2000.

Agriculture et gestion de l'eau :

Bernard DELAUDE poursuit en indiquant que l'agriculture est tributaire des inondations qui surviennent tous les 2 à 5 ans. André FRANCES complète ce propos en indiquant que l'agriculture est sensible aux petites crues qui peuvent inonder les cultures (céréalières et maraichères) les plus proches de l'étang. Dans ce cas 3 jours sous l'eau suffisent aux cultures pour être détruites.

Yann LE FUR précise que ce type de cultures est sensible aux excès comme au manque d'eau comme cela est le cas cette année au nord du village de Montels : il y a de véritables trouées et des parcelles en blés durs qui ne seront vraisemblablement pas récoltées à cause du peu d'eau qu'a reçu le bassin versant de l'étang. Par ailleurs, malgré de hauts niveaux d'eau en 2015, il n'y a pas eu véritablement de cultures détruites.

Marie-Françoise OLIVE évoque la problématique de la submersion des vignes pour éviter sur le secteur de Périès les remontées de sel. Cette submersion est à mieux organiser car il y a un manque de coordination. Bernard DELAUDE précise que cette submersion dans ce secteur n'est pas liée à la gestion de l'eau sur l'étang de Capestang mais est l'affaire du Syndicat intercommunal d'irrigation de Cuxac et Coursan qui gère l'eau en provenance du canal du Gailhousty qui est acheminée à partir de la déviation de la Branche A. Gérard AVAL confirme le fait que ce n'est pas de l'eau qui vient de Capestang.

Mesures agroenvironnementales (MAEC):

Rémi BELLEZZA a indiqué pendant la présentation que le projet agroenvironnemental et climatique n'avait pas été accepté pour l'année 2016 et qu'en conséquence aucune contractualisation n'était envisageable pour l'instant.

André FRANCES demande ce qu'il en sera des MAEC en 2017.

Rémi BELLEZZA explique qu'à l'heure actuelle nous ne savons pas si un nouvel appel à projet régional sera ouvert en 2017.

Gérard AVAL évoque la démarche agroenvironnementale et le volontarisme du SMDA depuis plusieurs années à contractualiser avec des exploitants agricoles afin de soutenir l'amélioration des pratiques. Il précise que depuis 2015, la gouvernance du projet a évolué puisque ce n'est plus le SMDA qui porte ce projet. Dorénavant, le PNR de la Narbonnaise est opérateur du projet, le SMDA et le Grand Narbonne sont les deux principaux partenaires, sur un périmètre plus large (une cinquantaine de communes). La Région Languedoc-Roussillon a motivé ce rejet du projet par le fait qu'il y avait un manque de priorisation et de hiérarchisation des enjeux au sein du territoire.

L'assemblée regrette le fait que les mesures agro-environnementales ne soient pas ouvertes cette année et que pour l'heure, rien ne présage qu'il y aura quelque chose dans les années futures.

Avancée de la démarche Natura 2000 :

Bernard DELAUDE, Fabrice GELLY et André FRANCES déplorent le manque d'action liée à Natura 2000, qu'il y ait beaucoup d'études mais peu de concret. Ils expriment leur souhait que l'élaboration du DOCOB avance plus vite.

Yann LE FUR précise que ces phases d'études sont nécessaires pour bien identifier les besoins en termes d'aménagement et de gestion du site, mais que si l'ensemble des acteurs est favorable, le SMDA fera son possible pour que l'élaboration du DOCOB avance le mieux rapidement.